



Canne à sucre – Février 2015

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Joseph ANTOIR

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : par rapport aux moyennes décennales, la pluviométrie et les températures sont majoritairement supérieures.

Thrips : le risque reste moyen sur certaines parcelles du réseau et cela dû aux précipitations favorables de saison.

Adventices : forte pression des adventices en saison des pluies, penser à effectuer des arrachages manuels des graminées et des lianes invasives dès que possible.

Météorologie

Tableau 1 : relevés de janvier 2015 comparés aux moyennes décennales du mois de janvier.

Poste	Ste-Rose (Rivière de l'Est)	St-Benoît (Beaufonds)	Ste-Suzanne (Bras Pistolet)	St-Paul (l'Ermitage)	St-Paul (Tan Rouge)	St-Pierre (Ravine des Cabris)	Petite-Ile (ZAE)
Températures moyennes décennales (°C)	25,3	26	22,2	26	21,4	24,7	27
Températures moyennes mensuelles (°C)	25,6	26,1	23,1	26,1	22,1	24,9	26,7
Pluviométrie décennale (mm)	467,4	520	697,6	116,9	242,4	133,9	99
Pluviométrie mensuelle (mm)	847	846,6	805,4	139,5	205	253	340,5

Les températures du mois de janvier 2015 ont été majoritairement plus élevées que les moyennes décennales sur l'ensemble des stations. La plus forte augmentation étant de +0,9°C sur la station de Sainte-Suzanne (Bras Pistolet). La station de Petite-Ile (ZAE) enregistre une température plus faible que la moyenne décennale de -0,3°C.

Fortes précipitations sur l'ensemble de l'île avec une augmentation de +50 % en moyenne par rapport aux moyennes décennales. Les plus fortes hausses viennent des stations du Sud. Les stations de l'Ouest enregistrent une pluviométrie en moyenne inférieure aux moyennes décennales de -4 % avec -15 % sur la station de Saint-Paul Tan rouge (soit -37 mm).

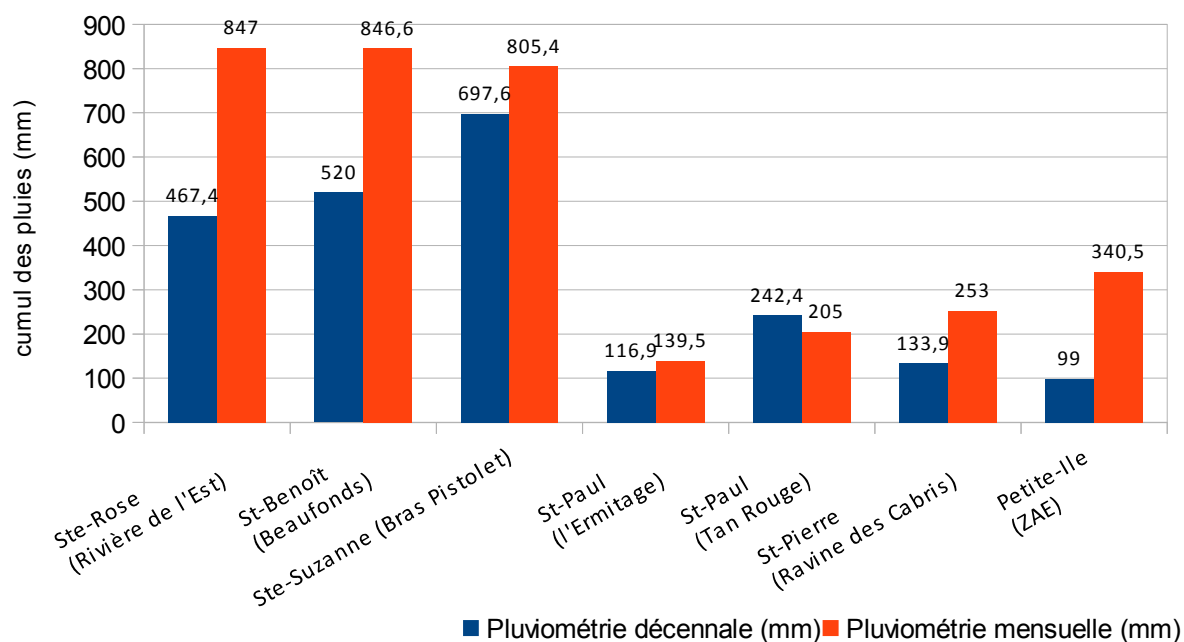


Figure 1: Comparaison des pluviométries décennales au cumul mensuel de janvier 2015

Phénologie

Tableau 2 : suivi du stade phénologique de la canne sur les parcelles de référence au mois de février 2015.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Saint-Paul	Saline-les-Hauts	881	R583	Août 2014	Croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2014	Croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Août 2014	Croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2014	Croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Mi-juillet 2014	Croissance
P6	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	Mi-juillet 2014	Croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Août 2014	Croissance
P8	Les Aviron	Tévelave	798	R583	Fin juillet 2014	Croissance
P9	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	Novembre 2014	Début croissance

La canne à sucre, sur l'ensemble des parcelles, est au stade de croissance. Seule la parcelle P9, de fin de campagne, est au stade de début de croissance.

Etat phytosanitaire des cultures

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur et d'adventice. Celles-ci se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

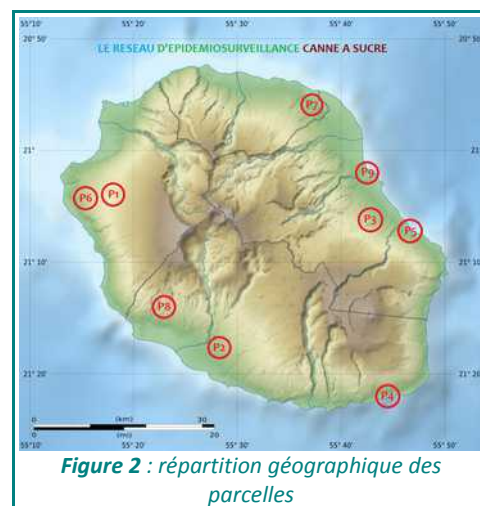


Figure 2 : répartition géographique des parcelles

Tableau 3 : état phytosanitaire des parcelles de canne face aux bioagresseurs au mois de février 2015.

Bioagresseur	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P8, P9 : 0 % de « cœurs morts »	20 %	Risque nul : la période à risque est passée sur les parcelles du réseau. Cf fiche phytosanitaire http://www.bsv-reunion.fr/?cat=40
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P6, P7, P9 : 0% de tiges attaquées P8 : 10% de tiges attaquées P3 : 20% de tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : le stade phénologique des plants est faiblement propice aux attaques de borer ponctué. Cf fiche phytosanitaire http://www.bsv-reunion.fr/?cat=40
Noctuelles (<i>Mythimna loreyi</i>)	0 % de feuille attaquées	> 50 %	Risque nul : la période à risque est passée sur les parcelles de début de campagne.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P2 : 5 % des tiges attaquées P3, P5 : 10 % des tiges attaquées	> 50 %	Risque faible : les stades phénologiques de tallage sont faiblement favorables à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus sp.</i>)	Absence de dégât	Difficile à déterminer	Aucun risque : les parcelles ont été récoltées. Les rats s'attaquent aux cannes mures remplies de sucres. Cf fiche phytosanitaire http://www.bsv-reunion.fr/?cat=40
Thrips (<i>Thysanoptera</i>)	P3 : 10 % de feuilles attaquées P8 : 40 % de feuilles attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles de canne roulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Tableau 4 : enherbement des parcelles de canne au mois de janvier 2015.

	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9
Enherbement	5%	0 %	10 %	5 %	20 %	65 %	50 %	30 %	5 %
Mois après coupe	5	6	5	6	6	6	5	6	2
Dernière intervention	Janv 15	Févr 15	Janv 15	Févr 15	Févr 15	Nov 14	Aucune	Déc 14	Janv 15
Type d'intervention	Chimique	Chimique	Chimique	Chimique	Manuelle	Chimique	-	Chimique	Chimique
Seuil d'intervention	30 %								
Évaluation des risques	Faible	Nul	Faible	Faible	Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Faible

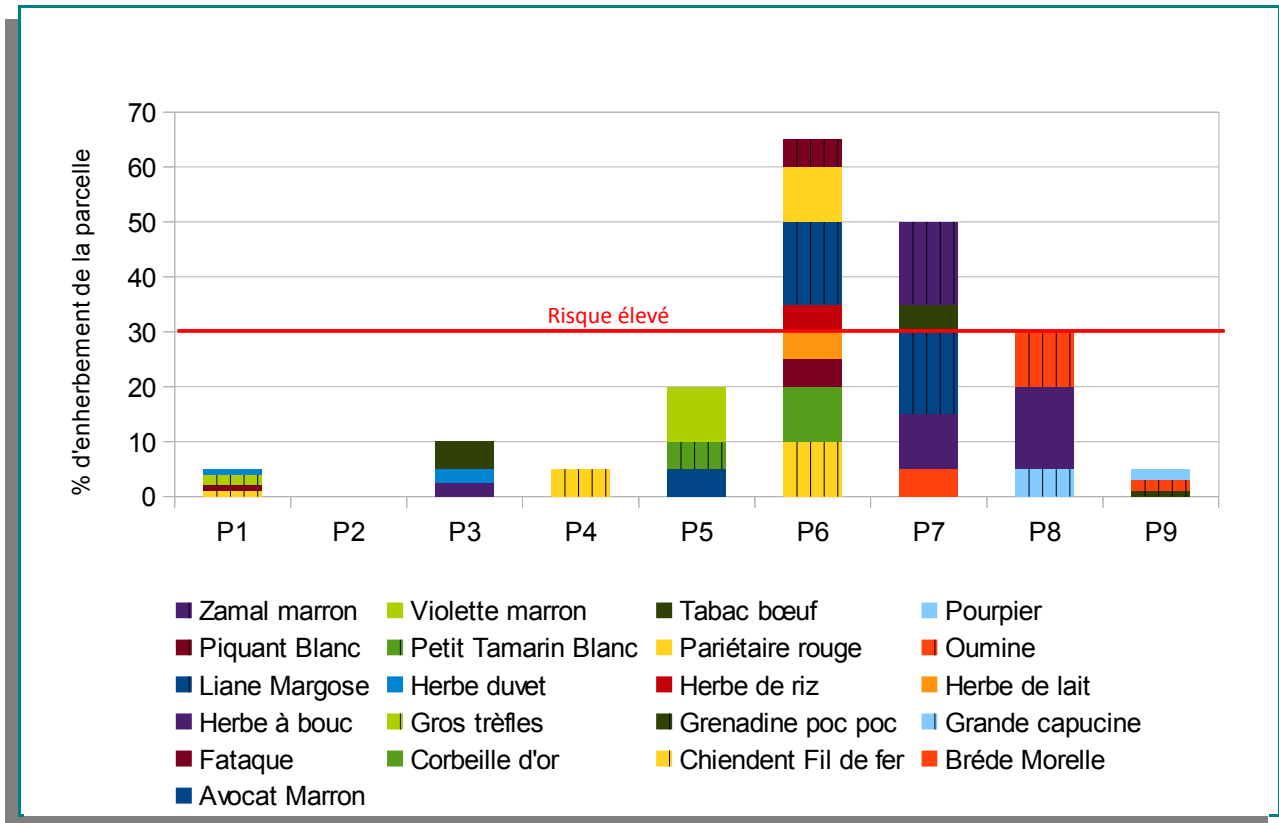
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : enherbement à surveiller, risque possible

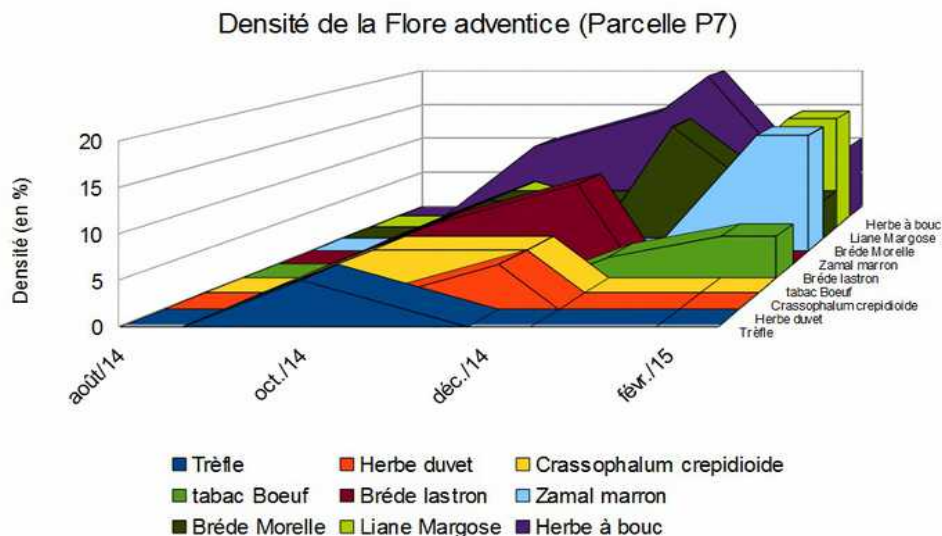
Risque élevé : intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Figure 3 : enherbement des parcelles et adventices présentes au mois de février 2015.



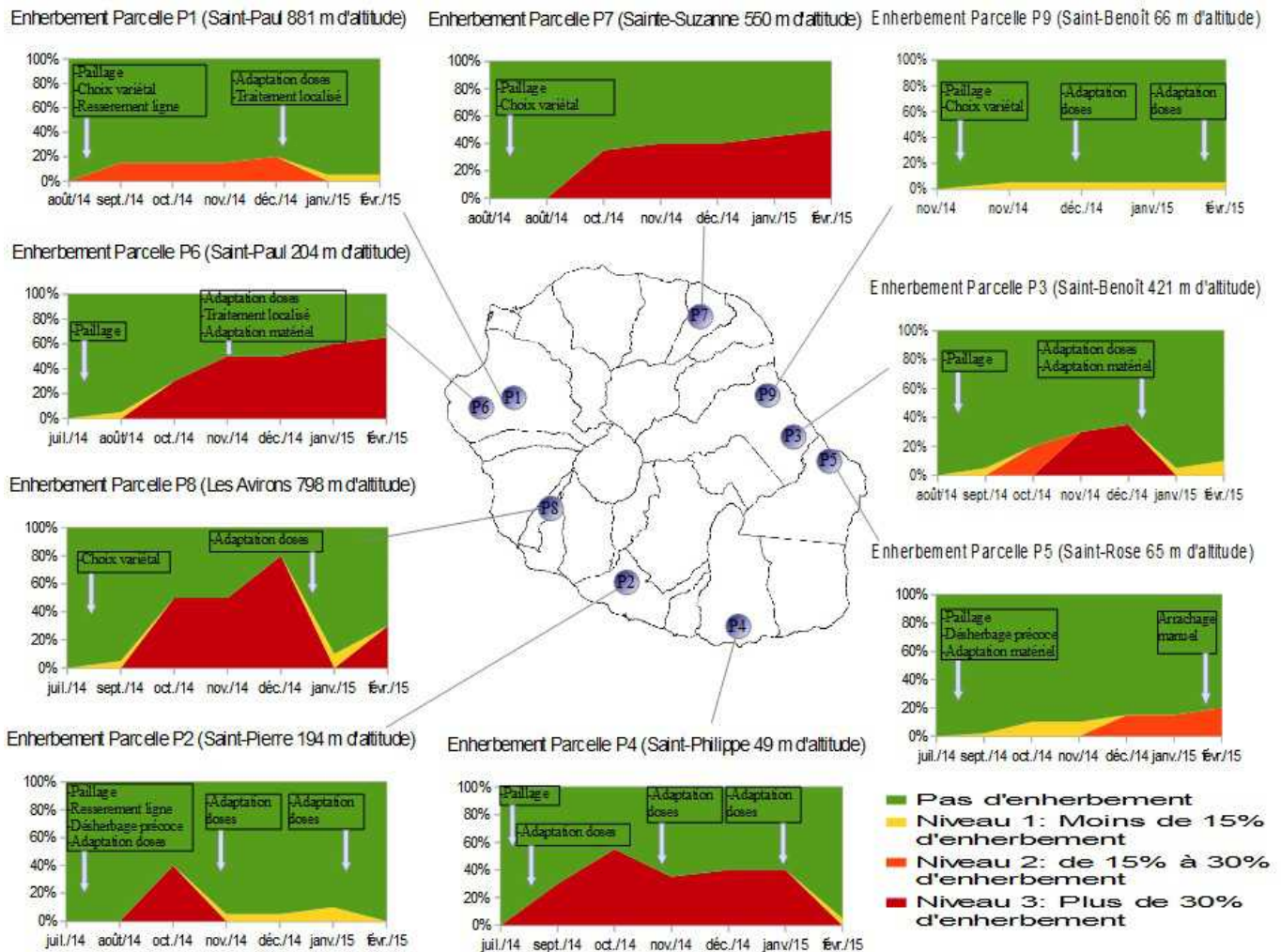
Le chiendent fil de fer et l'herbe à bouc sont les plus représentés sur les parcelles suivies. On les retrouve sur plus du tiers des exploitations. Sur deux de ces parcelles, on retrouve une grande diversité d'adventices sur la P6 et la P7 avec une forte représentation de la liane margose. Cette grande diversité s'explique par une intervention de désherbage qui date de 4 mois (novembre 2014) pour la P6 et aucune intervention pour la P7. Les parcelles où les interventions sont tardives, laissent le temps à la flore de se développer librement, de se diversifier et de concurrencer la culture de canne à sucre. La P1, P2, P3, P4 et P9 ont peu d'adventices car elles ont subi des traitements phytosanitaires récents. La P5, quant à elle, maintient un niveau d'adventice moyen grâce à l'arrachage manuel sur celle-ci.

Figure 4 : exemple d'évolution de la densité des adventices sur la parcelle P7 de canne au mois de février 2015.



La parcelle P7 n'a subi aucun traitement depuis le début de campagne. Il a été pratiqué un paillage lors de la coupe. Les adventices qui dominent sur la P7 au mois de février sont essentiellement le zamal marron et la liane margose.

Figure 5 : évolution des adventices et interventions réalisées sur les parcelles de canne au mois de février 2015.



La figure 5 montre l'évolution de la pression des adventices depuis le début de la campagne 2015 sur les parcelles du réseau d'épidémiologie, ainsi que la mise en relation avec le suivi DEPHY ferme et l'influence des interventions et pratiques des agriculteurs pour lutter contre les adventices. **Le paillage**, pratiqué au début de coupe, retarde fortement les premières levées des adventices.

Les parcelles P1, P5 et P9 ont le même profil ; elles n'ont pas dépassé 20 % d'enherbement, car elles ont bénéficié de bonnes techniques culturales à la replantation : **choix de variétés adaptées, resserrement des lignes et adaptation des doses** d'herbicide. Attention toutefois à bien évaluer si un deuxième passage est nécessaire ou non.

La P2 et la P4, dans le Sud, ont reçu un désherbage précoce en début de repousse, suivi 5 mois plus tard, de 2 traitements supplémentaires en raison de la forte pluviométrie.

La P3 et la P8 ont subi de fortes pluies en décembre et janvier. Les agriculteurs ont planifié un traitement tardif, 6 mois après la repousse, par manque de temps ou de matériel.

La P6 et P7 subissent une forte pression d'adventices depuis le début de repousse, malgré un traitement localisé pour la P6.

Photo 1 - Paillage sur culture de canne à sucre



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Focus : méthode alternative aux adventices, l'épailage de la canne à sucre

L'épailage consiste à arracher à la main les feuilles sèches adhérentes à la partie basse des cannes à sucre, et de les laisser en couverture de sol sous forme de **mulch**. Ses objectifs sont multiples et très appréciables pour la culture. Ils permettent, entre autre, de lutter contre l'érosion, de maintenir la biodiversité du sol, sa fertilité, son humidité, et bien sur de limiter le développement des mauvaises herbes.

Les adventices présentes sont étouffées sous le couvert de paille, d'environ 5 à 10 cm d'épaisseur, qui bloque la photosynthèse et la croissance des jeunes pousses, arrête leur prolifération et empêche les levées des graines en latence dans le sol. De plus, les adventices à problèmes sont éliminées à la main lors du passage de l'épailleur.

L'épailage présente d'autres avantages pour la culture, en favorisant un meilleur poids de la tige et une meilleure maturation pour la richesse. Grâce à l'épailage, le travail de la coupe manuelle est facilité.

D'un autre côté, l'épailage est contraignant, car il demande du temps et une main d'œuvre importante. De plus, il peut laisser passer certaines adventices particulièrement virulentes, au travers de son couvert.

Mesures MAE épailage

Les agriculteurs peuvent bénéficier du dispositif réglementaire MAE épailage. L'engagement, sur une période de 5 ans, offre une aide financière de l'ordre de 650 €/ha/an, afin d'encourager cette méthode bénéfique. Pour souscrire à ce dispositif, les conseillers de la Chambre d'agriculture peuvent aider les agriculteurs au montage du dossier du 01 avril au 15 mai 2015.

Photo 2 - Epailage sur culture de canne à sucre R573.



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Photo 3 - Présence de mycélium dans un mulch de paille de canne à sucre.



Photo : Joseph ANTOIR, CA

Fiches phytosanitaires :

Depuis le mois de février, 4 nouvelles fiches phytosanitaires sont disponibles : le ver blanc, les rongeurs le borer rose et le borer ponctué. Venez les retrouver sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=40>

Contact animateur du réseau d'épidémiosurveillance canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 / 0692 70 04 98 / e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto